

le mag

VILLE DE LA TRONCHE

n° 50 | bimestriel | octobre 2025



DOSSIER UNE ORGANISATION COLLECTIVE...





74 Grande-Rue, 38700 La Tronche
Tél. : 04 76 63 77 00
contact@ville-latronche.fr
www.latronche.fr

Horaires

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 13h à 16h45.
Le jeudi de 13h à 16h45.
Le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h45.

Permanences

Bertrand Spindler, maire, reçoit sur rendez-vous
04 76 63 77 05

Jean-Luc Petitclerc, adjoint délégué à l'action sociale,
à la petite enfance et aux outils numériques,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 06

Marie-Claude Blin, adjointe déléguée à l'urbanisme,
au droit des sols, à la signature des permis de construire,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

Benoît Callens, adjoint délégué aux écoles, à l'enfance
et la jeunesse, reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 33 40

Élizabeth Debeunne, adjointe déléguée
à la communication, l'intercommunalité et la Métropole,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 05

Bernard Dupré, adjoint délégué au suivi des travaux
et lien avec les habitants, l'accessibilité et la sécurité,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

Isabelle Miroglio, adjointe déléguée à la culture,
la vie associative et l'événementiel, reçoit sur rendez-vous.
04 76 63 77 49

Nicolas Retour, adjoint délégué au plan climat air
énergie et aux sports, reçoit sur rendez-vous.
plan climat : 04 76 63 77 21 / sports : 04 76 63 33 40

Marine Legendre, déléguée à la participation
citoyenne, reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) :
permanences dans leurs locaux.
14 avenue Benoît-Frachon, Saint-Martin-d'Hères
04 76 00 19 09

Avocat-conseil : sur rendez-vous au 04 76 63 77 05,
ou par mail à contact@ville-latronche.fr

Architecte-conseil : au service urbanisme,
1 chemin de la Pallud.
Sur rendez-vous au 04 76 63 77 21

Conciliateur de justice : sur rendez-vous
sur conciliateurs.fr, rubrique « saisir contacter
le conciliateur de justice ». Présence à la mairie
deux mercredis/mois de 14h à 17h.

dans ce magazine...

édito 3

actualités

École Brise des Neiges, filet pare-pierre,
travaux d'accessibilité, lieux sans tabac,
œuvres au cimetière petit Sablon

4
-
5



© Design & Architecture



© Utopikphoto

6
-
7

actu en images

Forum des associations,
fête des enfants, rentrée scolaire,
journées du patrimoine

expressions politiques

8



9

délibérations

dossier

**Projets municipaux :
une organisation collective
au service des habitants**

10
-
13



© Utopikphoto

vie locale

CCAS en fin d'année,
vide-greniers, nouveaux
intervenants à l'école, VOI,
Semaine bleue, sangliers,
nouveau commerce

14
-
17

micro-trottoir 18



19 agenda

Directeur de la publication : Bertrand Spindler
Rédacteur en chef : Loïc Duret
Maquette/réalisation : Yoann Ferrier-Mitton
Ont collaboré à ce numéro : Caroline Meurs
et Jérémy Tronc
Corrections : Carol Duhéyon
Photos : Ville de La Tronche, Utopikphoto,
Impression : Imprimerie Notre-Dame
Hôtel de ville, 74 Grande-Rue, 38700 La Tronche.
Service communication : 04 76 63 77 46.
Ce journal a été tiré à 3 800 exemplaires
sur du papier 100 % recyclé.

Si vous ne recevez pas régulièrement
les informations municipales,
contactez le service communication.
Prochaines parutions : le 3 novembre 2025 (l'Actu).



Les services municipaux

Loin des soubresauts politiques nationaux, la commune assure une continuité des services de proximité à la population. Les services obligatoires sont l'état-civil, la construction et l'entretien des écoles, la propreté des voiries. Mais depuis longtemps le service public municipal va bien au-delà : crèche, bibliothèque, piscine, salle de spectacles, stade, salle de sport et salles associatives, agence postale communale, parcs publics, organisation d'évènements collectifs. La métropole a pris le relais pour les services supra-communaux : eau potable et assainissement, collecte des déchets, réfection des voiries, création des pistes cyclables, entretien des ouvrages d'art. Le syndicat intercommunal des mobilités gère les transports en commun. Tous ces services de proximité concourent à faciliter la vie, à créer du lien, à mettre en commun des ressources et des lieux de vie et de rencontre.

Dans le passé, l'État a abondamment aidé les communes à investir pour créer et développer les équipements publics de proximité. Aujourd'hui, il a beaucoup restreint ses aides, alors que la demande de service n'a jamais été aussi forte. Les habitants se tournent en effet d'abord vers l'échelon politique de proximité, la commune. Par ailleurs, les communes ont toujours équilibré leurs budgets et maîtrisé leurs dettes, ce qui n'est pas le cas de l'État. Les communes ont fait des efforts de sobriété et doivent pouvoir continuer leurs efforts d'adaptation au dérèglement climatique.

Bertrand Spindler
Maire



© Utopiephoto



© FH

Nécrologie

Anne-Marie Giroud est décédée le 24 juin dernier à l'âge de 86 ans. Elle avait été conseillère municipale à La Tronche de 2001 à 2008 et de 2012 à 2014 et chercheuse au CNRS dans le domaine des cristaux liquides.

Les membres du conseil municipal adressent leurs sincères condoléances à ses proches.

Accessibilité et service public renforcés

Comme tous les établissements recevant du public, la mairie doit répondre aux obligations légales en matière d'accessibilité. Or la salle du conseil et des mariages n'était jusqu'ici pas accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour y remédier, la commune a choisi d'installer un élévateur extérieur. Ce dispositif permet de conserver l'espace intérieur du bâtiment et de limiter les coûts, tout en respectant le caractère patrimonial de la mairie. L'implantation a ainsi été pensée avec soin pour s'intégrer harmonieusement au bâti existant. Le chantier, en cours, représente un investissement de 140 000 €.

Autre projet important : l'extension et la réhabilitation du poste de police municipale, situé à la Rotonde, au cœur du quartier Rachais et Petite Tronche. Aujourd'hui, les sept agents ne disposent pas d'espaces adaptés : manque de vestiaires, absence de salle de vie, bureaux insuffisants... Résultat, une partie de l'équipe est dispersée dans d'autres bâtiments. La commune a donc négocié avec Grenoble-Habitat pour louer l'intégralité du rez-de-chaussée et y regrouper les services. Les travaux, programmés jusqu'à décembre, représentent 240 000 €. Dans la continuité, la Ville a repris la gestion du parc attenant, jusque-là propriété de Grenoble-Habitat, qui envisageait de le clôturer et de supprimer l'aire de jeux et le terrain multisports. Grâce à une convention à long terme, le site devient un espace public communal, ouvert à l'ensemble des habitants. Le terrain multisports a été rénové (30 000 €), l'aire de jeux remise à neuf (10 000 €), et un budget annuel de fonctionnement d'environ 15 000 € est prévu pour l'entretien du parc. Objectif : maintenir une offre de services publics et d'espaces de loisirs de qualité dans ce quartier à ouvrir plus largement à tous les Tronchois.



i 04 76 63 77 21, pôle technique



Filets pare-pierres : minimiser les nuisances

Les travaux de pose des filets pare-pierres ont commencé sur les secteurs Pinotte et Pierre-Mode et se poursuivront jusqu'à fin octobre.

Cette opération, inscrite dans un programme quinquennal, vise à protéger près de 150 habitations exposées aux risques de chutes de pierres. Pour cela, le chantier nécessite l'hélicoptage du matériel depuis le col de Vence et la création, dans le cadre des travaux 2025, d'une trouée de 800 mètres de long dans la forêt pour installer les filets.

Ces interventions pourront générer du bruit, en particulier lorsque les hélicoptères restent en vol stationnaire pour fixer les poteaux, et entraîneront des modifications temporaires du paysage forestier. Chaque geste est cependant minutieusement planifié afin de réduire les impacts le plus possible. Une étude environnementale réalisée sur quatre saisons a permis d'adopter la démarche « éviter, réduire, compenser », garantissant la protection de la faune et de la flore locales. Le chantier est suivi par le service Restauration des terrains de montagne de l'ONF, et toutes les procédures sont validées par l'État. Les habitants peuvent suivre l'avancée des travaux et localiser les filets sur latronche.fr rubrique risques majeurs ou contacter le service aménagement durable.

i 04 76 63 77 21, pôle technique



© UtopiaPhoto

Forum des associations

C'est en présence d'une soixantaine d'associations que le forum a ouvert sa matinée d'inscriptions et de découvertes, pour commencer l'année du bon pied et avec dynamisme !

Il pleut, il mouille, c'est la fête à la grenouille

Quelques gouttes de pluie sont venues colorer cette journée de Fête des enfants. Les jeux et ateliers ont pu avoir lieu à l'extérieur et quoi de mieux que de sauter dans les flaques avant de se mettre au sec pour prendre un goûter et regarder le spectacle de danse !



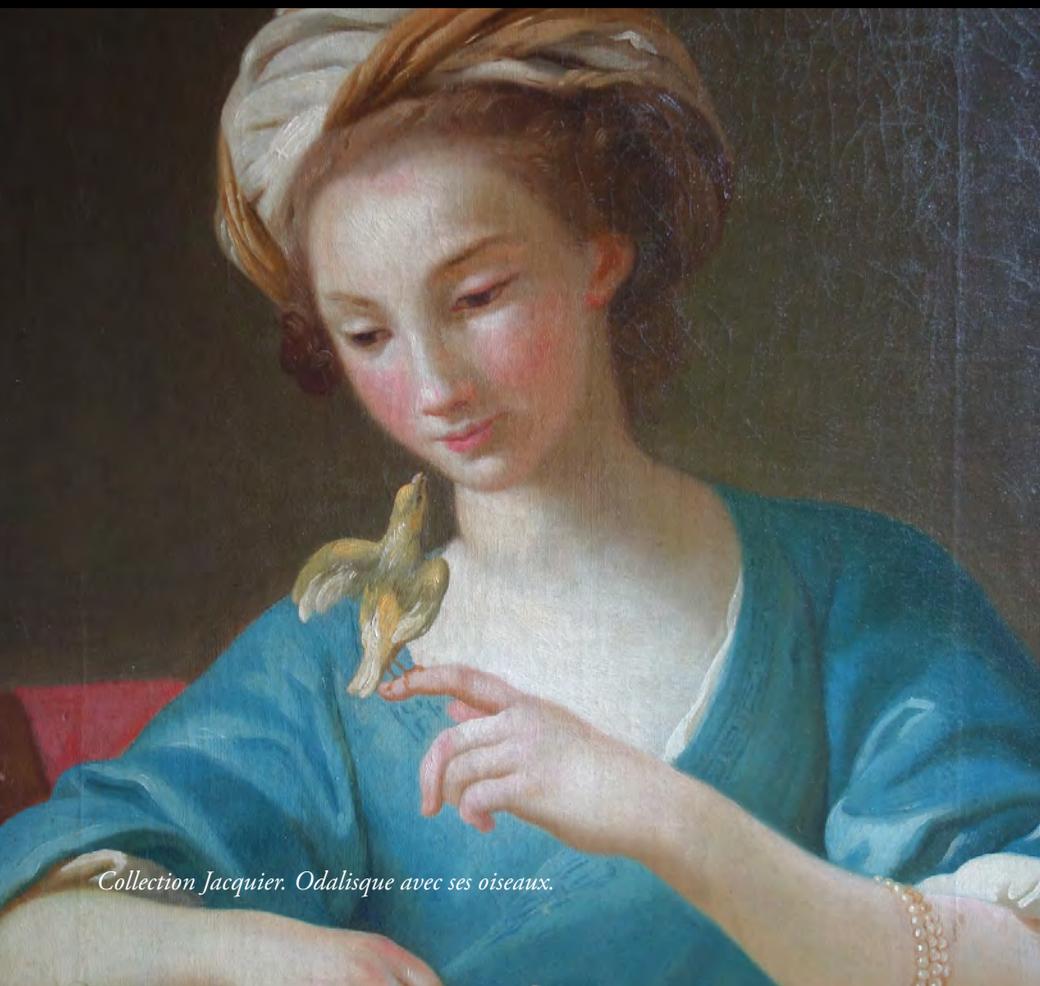
© UtopiaPhoto



Rentrée scolaire

Près de 500 élèves ont effectué leur rentrée dans les écoles Coteau et Carronnerie. Entre l'appréhension de découvrir un nouvel univers et la joie de retrouver les camarades, les émotions étaient bien au rendez-vous !

7



Collection Jacquier. Odalisque avec ses oiseaux.

À la découverte du leg Jacquier

La salle du conseil municipal a accueilli une dizaine de visiteurs lors des Journées du Patrimoine. Caroline Roussel, guide-conférencière, a dévoilé une partie des tableaux du leg Jacquier. Une exposition plus vaste, incluant d'autres tableaux restaurés, sera ouverte à la Faïencerie du 16 au 30 janvier 2026.

Le mag n° 50 octobre 2025

Les enfants de La Tronche

Le mois dernier, malgré la pluie, de nombreuses familles se sont retrouvées pour la Fête des Enfants à l'Espace Doyen Gosse : nous nous en réjouissons.

Depuis quelques années, de nouvelles familles se sont installées et nous sommes heureux de les accueillir : elles sont l'avenir de notre commune, de notre vie sociale, de nos commerces. Les besoins de logements, les besoins de logements sociaux demeurent importants. Pour limiter l'étalement urbain, ne pas amplifier les flux d'automobiles, c'est à proximité des services publics, des commerces, des transports en commun, des emplois qu'il faut continuer de créer de nouveaux logements. Nouveaux logements, nouvelle école. Le conseil municipal a choisi à l'unanimité en 2022 le site de Brise des Neiges pour construire une nouvelle école maternelle. Le jury a choisi en 2023 à l'unanimité le projet d'une des équipes d'architecte. Puis le permis de construire a été préparé ; le futur restaurant scolaire a déjà été installé au rez-de-chaussée du bâtiment de la Pallud. Un peu de retard a été pris pour sauvegarder le cèdre qui se trouve près du site. Mais avec constance nous portons ce projet pour le bien de la ville et de ses enfants.

Patiemment mais sereinement, et fidèles à nos engagements, nous portons ce projet de nouvelle école.

Un parc sacrifié : la municipalité menace l'équilibre écologique et social de Brise des Neiges

La municipalité de La Tronche a fait le choix de construire une nouvelle école dans le parc de Brise des Neiges. Si personne ne conteste la nécessité de moderniser les infrastructures scolaires, le choix de ce site inquiète, car il menace un espace vert essentiel à la qualité de vie des Tronchois.

Le parc de Brise des Neiges est un poumon vert au cœur de notre ville, un espace indispensable pour lutter contre les îlots de chaleur, de plus en plus fréquents avec le réchauffement climatique. Artificialiser une partie de ce parc, c'est affaiblir notre capacité à faire face aux canicules et dégrader un écosystème déjà fragile.

Ce parc est aussi un lieu de vie pour les habitants.

Les familles s'y retrouvent, les enfants y jouent, les seniors s'y promènent. C'est un espace de mixité sociale et de convivialité, rare en milieu urbain.

Construire une école ici, c'est priver les Tronchois d'un lieu de détente et de rencontre.

Nous ne refusons pas le principe d'une nouvelle école, mais nous demandons que son implantation soit repensée en privilégiant la rénovation de locaux inutilisés.

Ce projet s'inscrit dans une logique de bétonnage qui ne répond pas aux enjeux des villes de demain qui doivent être plus vertes, plus respirantes, plus adaptées aux défis climatiques. En sacrifiant Brise des Neiges, la municipalité tourne le dos à ces priorités.

CONSEIL MUNICIPAL

les principales décisions

Villa Brise des Neiges : préserver, pas bétonner

Nous saluons la création d'une association pour la sauvegarde de la Villa Brise des Neiges, reflet d'un attachement profond à notre patrimoine et à notre histoire, aujourd'hui menacé par l'abandon et la spéculation.

Le projet envisagé par le maire de construire une école surdimensionnée dans le parc Brise des Neiges s'avère non seulement inapproprié, mais symboliquement contraire à l'idée même de protection de l'environnement et de préservation de l'espace vert.

La rénovation et l'agrandissement de l'école du Coteau déjà en place constitueraient une alternative raisonnable, respectueuse du cadre de vie communal.

Refuser le projet d'une école neuve dans ce parc ne serait pas un recul, mais un choix fort : choisir la maîtrise des finances publiques, refuser les coûts superflus, préserver un espace naturel précieux, et honorer notre patrimoine. Car oui, investir dans ce qui existe déjà peut être plus juste, plus durable, et souvent bien moins coûteux.

Ajoutons que ce projet engendrerait une artificialisation des sols évitable : toute construction dans le parc imperméabilise le terrain, réduit les capacités naturelles de gestion des eaux et nuit à la biodiversité.

Nous voulons une commune qui ne sacrifie pas son identité au profit du béton, qui ne dépense pas pour ce qui peut être réparé et optimisé.

Inscrivons ces choix dans le prochain budget : restauration de la Villa, respect de l'environnement, soutien aux équipements scolaires existants.

C'est là que réside le vrai service public.

Pascale Le Marois, Thierry Vermorel,
Françoise Jannone pour le groupe **Unis pour La Tronche**.
unispourlatronche@gmail.com

Lors du conseil municipal du sept juillet,
16 délibérations ont été votées.

Le procès-verbal des débats et le résultat
des votes sont disponibles sur le site de la Ville.

Délibération n° 49

Représentation des communes au sein du conseil métropolitain

En prévision du renouvellement du conseil métropolitain en 2026, la Ville était dotée jusqu'à présent de deux sièges par répartition proportionnelle. Elle souhaite les conserver dans le cadre d'un accord avec les 49 communes de la métropole.

Votée à l'unanimité

Cet accord a été refusé par la Ville de Grenoble qui détient un droit de veto sur cette question. La commune aura donc un seul représentant au prochain conseil métropolitain en 2026.

Délibération n° 59

Modification de la tarification jeunesse

Les tarifs des accueils périscolaires et de loisirs évoluent pour la rentrée 2025. Ils s'adaptent à l'évolution du coût des services et à la rémunération des agents. Ils suivent le taux d'inflation 2024 qui s'est élevé à 2 %.

Votée à l'unanimité

“

*Le tout est plus que
la somme de ses parties.*

Aristote



Projets municipaux : une organisation collective au service des habitants

À la Ville, aucun projet ne se conçoit en vase clos. Chaque opération implique une multitude de services qui apportent leur expertise et confrontent leurs points de vue. Comités techniques, concertations, validations croisées : derrière chaque chantier, c'est une organisation collective qui se déploie, du premier diagnostic jusqu'à la gestion quotidienne de l'équipement. La réhabilitation de la Pallud illustre cette méthode, tout comme d'autres réalisations récentes.

Un projet municipal ne naît jamais par hasard. S'il est d'abord porté et décidé par les élus de la commune, il résulte, dans sa mise en marche, de constats établis par les services et partagés entre eux. La Pallud en offre une bonne illustration : le diagnostic énergétique mené avec l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) avait mis en évidence un bâtiment particulièrement énergivore, mal isolé, difficile à chauffer l'hiver et étouffant l'été. En parallèle, les services enfance, jeunesse et sport et culture et vie associative signalaient des locaux devenus peu adaptés à leurs usages, ce que les utilisateurs faisaient aussi savoir.

Ces observations, croisées et mises en commun, ont alimenté la réflexion des élus. La décision de lancer une réhabilitation est donc née d'une convergence : d'un côté des constats techniques et énergétiques, de l'autre des besoins exprimés par les usagers. Loin d'une approche descendante, c'est toujours un processus collectif qui donne forme à la commande politique.

La coopération au quotidien

La méthode est bien rodée. Des comités techniques réunissent régulièrement les agents, qui croisent leurs expertises pour vérifier les faisabilités techniques et financières et ajuster les solutions. Puis, en comités de pilotage, les techniciens présentent aux élus les options retenues et préparent la décision politique. Cette organisation assure des projets solides sur le plan technique, conformes à la réglementation, tout en répondant aux choix politiques et aux contraintes financières. Une fois cette étape franchie et l'architecte sélectionné, le travail collectif ne s'arrête pas : il se poursuit tout au long de la conception et de la mise en œuvre du projet. Le moindre choix – isolation, menuiseries, revêtements de sols, circulation des usagers, végétalisation des abords – est soumis à l'examen collectif. Chaque service vérifie que la solution proposée est conforme à ses besoins et n'entraîne pas de difficultés futures.

L'exemple de La Pallud, un millefeuille d'usages à coordonner

La réhabilitation de la Pallud illustre pleinement ce mode de fonctionnement. Le bâtiment cumule les usages : futur restaurant scolaire, dojo, salle polyvalente, voisinage immédiat d'une crèche. À ces contraintes fonctionnelles s'ajoutait la vétusté : toiture fatiguée, isolation quasi inexistante, menuiseries vieillissantes, absence de ventilation... Autant de raisons d'engager une rénovation poussée. Les services concernés ont alors travaillé de concert pour dessiner un projet cohérent. Côté usages, les équipes éducation, jeunesse et sport et la vie associative ont cartographié les besoins : repas des enfants, cours d'arts martiaux, créneaux associatifs, événements familiaux. Le CCAS a également participé à cette concertation pour intégrer les contraintes de l'accueil des jeunes enfants au Jardin de Manon, et veiller à ce que les publics accompagnés continuent de bénéficier d'un accueil adapté. La vie associative a exprimé les besoins en salles d'activités, de réunion ou en rangements. Les services techniques et l'aménagement durable ont fixé les priorités énergétiques : nouvelle toiture et façades isolées, ventilation adaptée, raccordement au réseau de chaleur urbain et possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques. Ils ont instruit les autorisations requises au titre de l'urbanisme et de la sécurité. Un point sensible a nécessité une attention particulière : la présence de la crèche mitoyenne. Impossible de suspendre l'accueil des enfants, mais il était indispensable de garantir leur sécurité et leur sérénité. Les services ont donc travaillé ensemble pour adapter les accès au fil des phases du chantier, organiser les circulations, décaler les interventions bruyantes et limiter les nuisances. Cette vigilance a permis de maintenir l'activité de la crèche tout en faisant avancer les travaux. Ce travail au cordeau illustre la manière dont les services croisent leurs compétences pour préserver la continuité des services publics.

Même les abords du site ont été pensés collectivement. Les services des espaces verts et de la voirie, en lien avec celui du développement durable, ont défini les cheminements piétons, choisi des essences de végétaux adaptés et prévu un revêtement clair pour réduire l'effet d'îlot de chaleur. Si la Pallud reste l'illustration la plus parlante, la méthode s'applique à d'autres projets. Ainsi, sur l'aménagement du Cadran solaire, les services de la propreté urbaine ont été mobilisés en amont pour garantir que leurs véhicules pourront circuler dans le site, manœuvrer et accéder aux corbeilles. Un service essentiel, comme celui de la collecte des déchets, peut influencer l'organisation d'un espace, preuve que chaque service a un rôle à jouer.

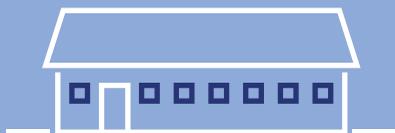
Un état d'esprit transversal

Au fil des projets, cette méthode s'applique avec constance. À chaque étape, chacun vérifie dans son domaine que les solutions proposées par les architectes et les entreprises sont adaptées. Quand un matériau est envisagé, les services techniques contrôlent sa performance et sa facilité d'entretien ; quand un revêtement est choisi, on s'assure qu'il résistera à l'usage ; quand une implantation est décidée, on vérifie ses impacts sur les accès, l'accessibilité ou la sécurité. Cette méthode n'est pas exceptionnelle : elle reflète le fonctionnement habituel des services municipaux. La transversalité permet d'anticiper les usages, de sécuriser les choix et d'éviter des erreurs coûteuses. Les projets gagnent ainsi en cohérence et en durabilité. Au final, un bâtiment comme la Pallud ne sera pas seulement rénové : il sera plus confortable, plus économe, plus adapté aux pratiques, et mieux géré dans la durée. Car ceux qui l'ont pensé collectivement – agents des services techniques, urbanisme, vie associative, petite enfance, aménagement durable – seront aussi ceux qui veilleront à son bon fonctionnement. Une boucle vertueuse, au service des habitants et de la qualité de vie dans la commune.

le pôle technique **en chiffres**

19 537 m²

de surface à entretenir
pour le bâtiment



38

bâtiments communaux

3 000 m²

de bitume ont été retirés
ces dernières années
dans les cours d'école,
le centre de loisirs et les allées
des cimetières



27

permis de construire
déposés en 2024
dont 15 modificatifs

117

poubelles municipales
de la commune à gérer



418

arbres sont entretenus
par la commune



Nombre d'agents :

SERVICE AMÉNAGEMENT DURABLE

6 agents

dont

- 1** chef de services en charge des risques et des grands projets
- 3** agents au service urbanisme
- 2** agents au service environnement, vie économique et participation citoyenne

SERVICES TECHNIQUES

26 agents

dont

- 1** directeur des services techniques,
- 1** assistante,
- 1** chargé des relations à la Métropole et suivi de chantier
- 5** agents à l'entretien des locaux
- 6** agents à la maintenance des bâtiments
- 7** agents aux espaces verts, manifestations et travaux extérieurs
- 5** agents à la propreté urbaine

fête de la Science

intelligence (s)

#FDS2025

© MESR - Delcom

Intelligence(s) décodées

Dans le cadre de la Fête de la science sur le thème des *Intelligence(s)*, deux chercheurs de l'Institut des neurosciences de l'Université Grenoble Alpes interviendront **jeudi 9 octobre à 20h** à la bibliothèque le Verbe être.

Michael Pereira et Yves Goldberg présenteront *Petits neurones et grosses machines : quelques notations d'un neurobiologiste sur l'intelligence, la conscience et le café du matin.*

Cette conférence abordera les liens entre conscience et intelligence chez l'humain, l'animal et la machine.

Au programme : description de neurones s'activant lors de perceptions tactiles et présentation des théories actuelles sur les rapports énigmatiques entre conscience et cerveau. Entrée gratuite et sur inscription.

i 04 76 03 27 74, le Verbe être

Noël sous le sapin

Au-delà de la distribution de produits de première nécessité pour les habitants tronchois en difficulté, le CCAS souhaite aller plus loin pour les fêtes de fin d'année. Un appel aux dons est lancé pour offrir un Noël plus doux et permettre aux familles concernées de recevoir des chèques d'accompagnement service. Particuliers ou entreprises peuvent contribuer. Chaque don est déductible des impôts et peut être effectué par chèque, espèce ou virement bancaire. Un justificatif sera remis pour bénéficier des déductions fiscales prévues par la loi. Le bulletin de dons est disponible à la mairie, à la bibliothèque et sur le site de la commune latronche.fr

Dans cette même dynamique de solidarité pour Noël, le CCAS organise également une action spécialement dédiée aux aînés. Les personnes nées avant le 31 décembre 1955 peuvent bénéficier d'un colis gourmand ou assister à un spectacle les **8 et 9 décembre à 15h** à la Faïencerie, accompagnées de la personne de leur choix.

Si vous avez plus de 70 ans et si vous n'avez pas reçu le courrier d'invitation pour cet événement, n'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS avant le 10 octobre.

i 04 76 63 77 06, CCAS



en cours

Grande Rue

Construction d'un immeuble.

Circulation déviée sur les places de stationnement avec alternat
Jusqu'à janvier 2026

Secteurs Pinotte et Pierre-Mode

Pose filets pare-pierre

Hélitreuilage des équipements depuis le col de Vence
Jusqu'à octobre

Place du Charmeyran

Dévoisement des réseaux, désimperméabilisation de la place et plantations d'arbres
Dans le cadre du plan Canopée
Jusqu'à décembre

c'est fait

Sur l'ensemble de la commune

Pose d'arceaux vélos

Route de Chartreuse et chemin du Grand Violet

Pose d'un miroir à l'intersection

Chemin Hébert

Stationnement en zone bleue (limité à deux heures de 8 h à 19 h sauf dimanche et jours fériés)

Route de Chartreuse face à l'ehpad Saint Germain

Pose d'un garde-corps sur le muret



© Utopikphoto

Vide greniers



DIM 19 OCTOBRE 9h-17h
QUAI CHARPENAY - LA TRONCHE

Chasse aux trésors

Le **dimanche 19 octobre**, 120 exposants investissent le quai Charpenay pour le vide-greniers. De 9 h à 17 h, chineurs et curieux pourront dénicher objets et vêtements de seconde main.

Côté restauration, *l'Alsacien*, *Ô cheval blanc* et le Club Brise des Neiges assureront le service.

Une belle journée pour allier plaisir de la chine et geste écologique en donnant une seconde vie aux objets.

i 04 76 63 77 49, animations

état civil

L'état civil est publié à la demande des familles.

Naissances

Le 16 juillet, **Ambroise Pitsaer**

Décès

Le 4 juin, **Fernande Séméria**

Le 24 juin, **Anne-Marie Giroud**

Le 1^{er} mai, **Françoise Rueff**



Des voisins sauvages

Des hordes de sangliers causent actuellement des dégâts matériels sur les Coteaux. Face à cette situation, la commune a mobilisé les acteurs compétents : l'Association communale de chasse agréée et les commandants de louveterie sont alertés pour déloger les animaux des zones urbaines pendant la saison de chasse qui est ouverte jusqu'au 28 février 2026. Les chasseurs peuvent agir sur les propriétés privées avec accord des propriétaires, mais pas à proximité immédiate des habitations. La préfecture organise également des interventions d'urgence, en dehors de cette période, uniquement lors de menaces directes sur les personnes. Pour vous protéger efficacement, installez des clôtures solides ou électrifiées autour des espaces vulnérables. Cette protection, recommandée par la préfecture, reste la mesure préventive la plus efficace. En cas de dommages, contactez la mairie ; une cartographie précise des incidents est transmise à la préfecture pour déclencher les interventions appropriées.

i contact@ville-latronche.fr

Bon à savoir

Une nouvelle flotte de vélos et trottinettes électriques est désormais proposée par la société VOI. Au total, 1 300 vélos et 1 300 trottinettes sont déployés sur 700 emplacements dans 17 communes de l'agglomération grenobloise. La Tronche garde ses 19 emplacements avec une moyenne de 33 à 58 véhicules à disposition. Pour en profiter, il suffit de télécharger l'application VOI. L'âge minimum requis est de 16 ans pour les vélos et 18 ans pour les trottinettes.



voi.

CHERS ÂINÉS

Une semaine en bleu

Du 6 au 10 octobre, la commune célèbre la *Semaine bleue* avec un programme dédié aux seniors et au renforcement des liens intergénérationnels. L'évènement débute le lundi avec la venue d'un camion présent toute la journée pour tester sa vue et son ouïe gratuitement, suivie à 14h d'un atelier de fabrication de cadres. Le mardi matin, rendez-vous à 10h15 pour un atelier sur la mémoire. Jeudi, dès 9h45, un atelier d'écriture guidé par une intervenante sur les souvenirs permettra de partager son expérience, puis l'après-midi sera consacrée aux jeux en partenariat avec le club Brise des Neiges. La semaine se clôturera le vendredi à 15h par l'intervention d'un notaire sur la succession. Les questions peuvent lui être soumises en amont. Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à vous inscrire ! Les productions des ateliers seront exposées à la bibliothèque le Verbe être du 14 au 25 octobre.

i 06 32 27 26 10, CCAS

Ateliers gratuits sur inscription

- **Lundi 6 octobre**
Camion Optical center pour tester vue et ouïe
14h30 Atelier créatif
à la Villa Brise des Neiges
- **Mardi 7 octobre**
10h15 Atelier mémoire
à la Villa Brise des Neiges
- **Jeudi 9 octobre**
9h45 Atelier d'écriture
à la bibliothèque le Verbe être
14h30 Jeux ludiques et conviviaux
avec le club Brise des Neiges
à la Villa Brise des Neiges
- **Vendredi 10 octobre**
15h Conférence : droits, héritage
et démarches, le notaire répond.
À la Villa Brise des Neiges

Nouveau commerce

Élément Terre a ouvert ses portes au 96 Grande Rue. Francesca Natali, passionnée et diplômée d'un CAP tournage céramique, propose ses créations et des cours de poterie le week-end, au trimestre ou en cours intensifs. Retrouvez ses infos sur et-ceramics.com

i 06 63 51 76 55, Élément Terre



Nouveaux visages

L'équipe éducative s'enrichit de 2 nouveaux intervenants dans les écoles. Figure familière des jeunes Tronchois, Houcine Laouar, actuel responsable de l'Espace jeunes, s'appête à retrouver ses racines d'éducateur sportif. Dès fin novembre, il succédera à Yvon Molostoff, qui prendra une retraite bien méritée. Sa mission ? Transmettre sa passion du sport aux élèves d'élémentaire, tant dans le cadre scolaire qu'extrascolaire. Polyvalent, il endossera également son rôle d'animateur pendant les temps périscolaires du midi et au centre de loisirs le mercredi.

Riche d'un parcours artistique mêlant arts appliqués et scène musicale, Sandrine Molina est la nouvelle intervenante musicale dans les écoles élémentaires de la commune. Dans le cadre d'un partenariat avec l'AMT, elle interviendra auprès des classes de l'école Carronnerie le lundi et celles de Coteau le vendredi. Au programme : chant, rythme, écoute et improvisation pour éveiller la fibre musicale des écoliers.

Bienvenue à eux !



Que pensez-vous de la nouvelle interdiction de fumer aux abords des équipements publics qui accueillent majoritairement des enfants ?

En tant que nounou, je suis ravie. Quand on n'est pas fumeur, on supporte mal la fumée.

Thin, 37 ans

Je trouve ça très bien, il y a plein de place pour fumer. Protéger un peu de place autour des écoles pour les enfants, je trouve ça bien. Cela évite le tabagisme passif. C'est aussi une question d'exemple pour eux. La mesure est équilibrée. Et je suis un ancien fumeur !

Robin, 49 ans

Je trouve ça très bien, cela aurait pu être fait depuis longtemps. Après, sur le périmètre, cela peut poser une problématique dans certains coins, mais pour les enfants, c'est indispensable. Je ne suis pas fumeur et j'enlèverais la possibilité de fumer partout mais je pense aux fumeurs, ils ont besoin d'un endroit.

Florian, 49 ans

Moi, tant que la fumée est loin des enfants, ça me va.

Randa, 37 ans

Je ne savais même pas pour cette loi. Ça ne me dérangera pas, je m'y plierai sans aucun problème.

Stéphanie, 58 ans

Je n'étais pas au courant. Je suis pour. Je suis professionnelle de santé en plus.

Madeleine, 30 ans

Je rentre de Thaïlande où il est interdit de fumer dans la rue. C'est un premier pas en France mais c'est un peu hypocrite, il faudrait aller plus loin. Je ne vois pas pourquoi les espaces publics seraient fumeurs.

Ils n'ont qu'à fumer chez eux. Je suis ancienne fumeuse.

Gaëlle, 49 ans

Pour moi, c'est très bien !

Damien, 82 ans

En tant que fumeuse, ça ne m'arrange pas parce que je suis loin des enfants pour les surveiller, mais pour eux c'est bien, ne soyons pas égoïstes.

Nora, 51 ans

Les principaux rendez-vous à La Tronche en octobre 2025

Pour recevoir les alertes SMS, s'abonner sur le site latronche.fr

Démarches administratives et numériques

La conseillère en économie sociale et familiale vous accompagne dans vos démarches de la vie quotidienne, y compris pour vos démarches en ligne.

Lundi

9h-12h Sans rendez-vous

Vendredi

9h-12h Sur rendez-vous
Au CCAS.

i 06 32 27 26 10

Mercredi 8 octobre Le temps des p'tits loups

10h30 et 17h Lectures à voix haute pour les enfants sur le thème Fantômes, sorcières et citrouilles.

À la bibliothèque le Verbe être.

i 04 76 03 27 74, le Verbe être

Jeudi 9 octobre Fête de la science

20h *Petits neurones et grosses machines : quelques notations d'un neurobiologiste sur l'intelligence, la conscience et le café du matin.* Gratuit sur inscription.

À la bibliothèque le Verbe être.

i 04 76 03 27 74, le Verbe être

Vendredi 10 octobre Alphonse Bisailon

20h Ce musicien est un véritable caméléon musical avec des influences variées qui créent un projet captivant. Tout public. À la Faiencerie.

i 04 76 63 77 49, la Faiencerie
la-faiencerie.mapado.com

Lundi 13 octobre Conseil municipal

19h30 À la mairie. L'ordre du jour est à télécharger sur le site de la Ville une semaine avant.

i 04 76 63 77 05, administration générale

Lundi 13 octobre Repair café

18h-22h Venez faire réparer vos objets en panne et vos textiles dans les locaux de l'espace Doyen Gosse.

i 06 74 63 63 73

Du 14 au 25 octobre Exposition

Les ouvrages réalisés dans le cadre de la Semaine bleue sont exposés à la bibliothèque le Verbe être.

i 04 76 03 27 74, le Verbe être

Mercredi 15 octobre Club de lecture

18h Échanges, rencontres, découvertes littéraires. Ouvert à tous. Réservation conseillée. À la bibliothèque le Verbe être.

i 04 76 03 27 74, le Verbe être

Vendredi 17 octobre Atelier cuisine

10h-14h Venez cuisiner et partager un moment autour du repas à la Villa Brise des Neiges. Sur inscription.

i 06 32 27 26 10, CCAS

Vendredi 17 octobre Café des aidants

14h *Aider un proche au quotidien* à la bibliothèque Simone Lagrange, 14 rue des Aiguinards de Meylan.

i 04 76 42 55 97, Villa Brise des Neiges



Vendredi 17 octobre Jemina & Johnny

20h Un ciné-concert dessiné où l'on retrouve cette petite fille venue des Caraïbes à Londres. Dès 3 ans. À la Faiencerie.

i 04 76 63 77 49, la Faiencerie
la-faiencerie.mapado.com

Dimanche 19 octobre Vide-greniers

9h-17h Cent vingt exposants seront sur le quai Charpenay.

Buvette et petite restauration sur place.

i 04 76 63 77 49, animations

Vendredi 24 octobre Conférence

18h *Histoire de La Tronche. De l'association Archipal à Brise des Neiges* par François Boulet.

À la salle Clémencière. En partenariat avec l'Association pour la restauration patrimoniale de la Villa Brise des Neiges.

i 04 76 63 77 49, culture

Du 28 octobre au 15 novembre Exposition

Petits papiers, une exposition par SOS Homophobie.

À la bibliothèque le Verbe être.

i 04 76 03 27 74, le Verbe être

Activités Villa Brise des Neiges Club et CCAS

programme proposé par le CCAS et le club Brise des Neiges (les activités du club sont marquées par un astérisque*)

Jeudi 2 octobre

Repas traiteur

Du 6 au 10 octobre

Semaine bleue (page 17)

Mercredi 8 octobre

15h Loto intergénérationnel dans le cadre de la Semaine bleue*

Jeudi 9 octobre

15h Jeux*

Jeudi 16 octobre

15h Conférence sur l'intelligence artificielle*

Vendredi 17 octobre

14h Spectacle à la Faiencerie*

Dimanche 19 octobre

Vide-greniers*

i CCAS - Villa Brise des Neiges
04 76 42 55 97

i Club Brise des Neiges
07 82 93 79 54

Lundi 3 novembre Cultiver sa santé mentale

14h30 Un atelier animé par La Mutualité française, ouvert à tous, pour comprendre le fonctionnement du mental, les stressés et les ressources, expérimenter les techniques de bien-être. À la Villa Brise des Neiges. Entrée libre sur inscription.

i 04 76 63 77 06, CCAS

Mercredi 5 novembre Atelier BD

15h Marion Achard, scénariste de BD et auteur jeunesse propose un atelier BD pour les 10 ans et plus. Suivi à **17h** d'une séance de dédicace.

À la bibliothèque le Verbe être.

i 04 76 03 27 74, le Verbe être



Vide greniers

VILLE DE LA TRONCHE - VILLE DE LA TRONCHE



DIM 19 OCTOBRE 9^H-17^H

QUAI CHARPENAY - LA TRONCHE

Buvette & petite restauration

Renseignements service animations au **04 76 63 77 49**

